

swissdoc.

SWISSDOC NEWS FRANCAIS 1/2020 - UNE PRESTATION DU CSFO

27.11.2019 - 29.01.2020

Professions

Suppressions

Aucune

Nouveautés

0.440.105.0 Maître projeteur/euse en thermique du bâtiment (DF)
Nouveau règlement d'examen planifié. Il s'agit d'un titre de travail.

0.555.63.0 Ingénieur/e HES en génie électrique et technologies de l'information
Inscription manquante.

0.722.57.0 Expert/e en consultation parents-enfants (DF)
Nouveau règlement d'examen planifié. Il s'agit d'un titre de travail.

0.723.65.0 Expert/e Respiratory Care (DF)
Nouveau règlement d'examen en consultation.
[Voir INFOformation&profession du 29.01.2020](#)

Modifications

0.110.5.0 Tailleur/euse de pierre CFC
- Remarques modifiées. Avant: Fait partie du champ professionnel 'travail de la pierre' du SEFRI. /
Maintenant: Ordonnance de formation en procédure d'audition. Pour Tailleur/euse de pierre CFC révisé, 4 nouvelles orientations sont prévues qui remplacent 4 professions existantes: Bâtiment et rénovation (remplace Tailleur/euse de pierre CFC), Sculpture (remplace Sculpteur/trice sur pierre CFC), Industrie (remplace Marbrier/ière du bâtiment CFC), Conception et marbrerie (remplace Marbrier/ière CFC).

[Voir INFOformation&profession du 29.01.2020](#)

0.110.7.0 Marbrier/ière du bâtiment CFC
- Remarques modifiées. Avant: Fait partie du champ professionnel 'travail de la pierre' du SEFRI. /
Maintenant: Ordonnance de formation en procédure d'audition. Sera remplacée par 0.110.5.0 Tailleur/euse de pierre CFC. 4 nouvelles orientations sont prévues qui remplacent 4 professions existantes: Bâtiment et rénovation (remplace Tailleur/euse de pierre CFC), Sculpture (remplace Sculpteur/trice sur pierre CFC), Industrie (remplace Marbrier/ière du bâtiment CFC), Conception et marbrerie (remplace Marbrier/ière CFC).

-
- 0.110.10.0** **Marbrier/ière CFC**
- Remarques modifiées. Avant: Fait partie du champ professionnel 'travail de la pierre' du SEFRI. / Maintenant: Ordonnance de formation en procédure d'audition. Sera remplacée par 0.110.5.0 Tailleur/euse de pierre CFC. 4 nouvelles orientations sont prévues qui remplacent 4 professions existantes: Bâtiment et rénovation (remplace Tailleur/euse de pierre CFC), Sculpture (remplace Sculpteur/trice sur pierre CFC), Industrie (remplace Marbrier/ière du bâtiment CFC), Conception et marbrerie (remplace Marbrier/ière CFC).

-
- 0.430.4.0** **Directeur/trice des travaux de bâtiment dipl. (DF)**
- Remarques modifiées. Avant: Règlement d'examen en consultation. Dénomination prévue: Directeur/trice des travaux (DF). / Maintenant: Sera remplacé par Directeur/trice des travaux (DF). Le nouveau règlement d'examen entre en vigueur le 01.01.2021.

Le nouveau règlement d'examen a été approuvé par le SEFRI.

-
- 0.430.5.0** **Directeur/trice des travaux en génie civil dipl. (DF)**
- Remarques modifiées. Avant: Règlement d'examen en consultation. Dénomination prévue: Directeur/trice des travaux (DF). / Maintenant: Sera remplacé par Directeur/trice des travaux (DF). Le nouveau règlement d'examen entre en vigueur le 01.01.2021.

Le nouveau règlement d'examen a été approuvé par le SEFRI.

-
- 0.616.21.0** **Directeur/trice des ressources humaines (DF)**
- Désignation modifiée. Avant: Responsable en ressources humaines (DF)
 - Remarques effacées. Avant: Sera remplacé par Directeur/trice des ressources humaines (DF). Le nouveau règlement d'examen entre en vigueur le 01.01.2020.

Le nouveau règlement d'examen est entré en vigueur le 01.01.2020.

-
- 0.622.25.0** **Instructeur/trice de la protection civile (BF)**
- Remarques effacées. Avant: Le nouveau règlement d'examen entre en vigueur le 01.01.2020.
- Le nouveau règlement d'examen est entré en vigueur le 01.01.2020.*

-
- 0.710.47.0** **Formateur/trice IFFP**
- Remarques modifiées. Avant: La dénomination se réfère à la filière d'études bachelor proposée par l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP). L'IFFP vise son accréditation en tant que haute école pédagogique. Le projet de loi pour une nouvelle base légale a dans l'ensemble été accueilli favorablement par les participants à la procédure de consultation. Le Conseil fédéral a pris acte des résultats de la procédure de consultation le 26 juin 2019 et chargé le DEFR d'élaborer le message afférent au Parlement avant la fin de l'année 2019. / Maintenant: La dénomination se réfère à la filière d'études bachelor proposée par l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP). L'IFFP vise son accréditation en tant que haute école pédagogique. Le Conseil fédéral a transmis au Parlement, le 27 novembre 2019, un projet de loi sur la Haute école en formation professionnelle ainsi que le message y afférent. La nouvelle loi dote la future haute école d'une base légale sous la forme d'un acte d'organisation. Le Conseil fédéral fixera la date de son entrée en vigueur.

-
- 0.822.34.0** **Sculpteur/trice sur pierre CFC**

- Remarques modifiées. Avant: Fait partie du champ professionnel 'travail de la pierre' du SEFRI. / Maintenant: Ordonnance de formation en procédure d'audition. Sera remplacée par 0.110.5.0 Tailleur/euse de pierre CFC. 4 nouvelles orientations sont prévues qui remplacent 4 professions existantes: Bâtiment et rénovation (remplace Tailleur/euse de pierre CFC), Sculpture (remplace Sculpteur/trice sur pierre CFC), Industrie (remplace Marbrier/ière du bâtiment CFC), Conception et marbrerie (remplace Marbrier/ière CFC).

[Voir INFOformation&profession du 29.01.2020](#)

0.826.12.0

Danseur/euse interprète CFC

- Remarques modifiées. Avant: Ordonnance de formation en cours de révision. Orientation supplémentaire prévue (titre de travail): Comédie musicale. / Maintenant: Ordonnance de formation en procédure d'audition. Orientation supplémentaire prévue: Comédie musicale.

[Voir INFOformation&profession du 29.01.2020](#)

Formations

Suppressions

Aucune

Nouveautés

7.440.57.0

Maître projeteur/euse en thermique du bâtiment (DF), préparation à l'examen

Nouveau règlement d'examen planifié. Il s'agit d'un titre de travail.

7.555.40.0

Génie électrique et technologies de l'information HES (Bachelor)

Inscription manquante.

7.561.29.0

Informatique et systèmes de communication HES (Bachelor)

Planifié par la HES-SO.

7.561.30.0

Science des données et intelligence artificielle HES (Bachelor)

Planifié par la Haute école spécialisée de la Suisse italienne (SUPSI).

7.722.36.0

Expert/e en consultation parents-enfants (DF), préparation à l'examen

Nouveau règlement d'examen planifié. Il s'agit d'un titre de travail.

7.723.60.0

Expert/e Respiratory Care (DF), préparation à l'examen

Nouveau règlement d'examen en consultation.

[Voir INFOformation&profession du 29.01.2020](#)

9.861.29.0

Biélorusse

Sur demande d'une rédaction BDF.

Modifications

5.110.2.0

Marbrier/ière CFC, formation initiale

- Remarques ajoutées: Ordonnance de formation en procédure d'audition. Sera remplacée par 5.110.4.0 Tailleur/euse de pierre CFC, formation initiale. 4 nouvelles orientations sont prévues qui remplacent 4 professions existantes: Bâtiment et rénovation (remplace Tailleur/euse de pierre CFC), Sculpture (remplace Sculpteur/trice sur pierre CFC), Industrie (remplace Marbrier/ière du bâtiment CFC), Conception et marbrerie (remplace Marbrier/ière CFC).

[Voir INFOformation&profession du 29.01.2020](#)

5.110.4.0

Tailleur/euse de pierre CFC, formation initiale

- Remarques ajoutées: Ordonnance de formation en procédure d'audition. Pour Tailleur/euse de pierre CFC révisé, 4 nouvelles orientations sont prévues qui remplacent 4 professions existantes: Bâtiment et rénovation (remplace Tailleur/euse de pierre CFC), Sculpture (remplace Sculpteur/trice sur pierre CFC), Industrie (remplace Marbrier/ière du bâtiment CFC), Conception et marbrerie (remplace Marbrier/ière CFC).

[Voir INFOformation&profession du 29.01.2020](#)

5.110.5.0

Marbrier/ière du bâtiment CFC, formation initiale

- Remarques ajoutées: Ordonnance de formation en procédure d'audition. Sera remplacée par 5.110.4.0 Tailleur/euse de pierre CFC, formation initiale. 4 nouvelles orientations sont prévues qui remplacent 4 professions existantes: Bâtiment et rénovation (remplace Tailleur/euse de pierre CFC), Sculpture (remplace Sculpteur/trice sur pierre CFC), Industrie (remplace Marbrier/ière du bâtiment CFC), Conception et marbrerie (remplace Marbrier/ière CFC).

[Voir INFOformation&profession du 29.01.2020](#)

5.822.19.0

Sculpteur/trice sur pierre CFC, formation initiale

- Remarques ajoutées: Ordonnance de formation en procédure d'audition. Sera remplacée par 5.110.4.0 Tailleur/euse de pierre CFC, formation initiale. 4 nouvelles orientations sont prévues qui remplacent 4 professions existantes: Bâtiment et rénovation (remplace Tailleur/euse de pierre CFC), Sculpture (remplace Sculpteur/trice sur pierre CFC), Industrie (remplace Marbrier/ière du bâtiment CFC), Conception et marbrerie (remplace Marbrier/ière CFC).

[Voir INFOformation&profession du 29.01.2020](#)

5.826.2.0

Danseur/euse interprète CFC, formation initiale

- Remarques modifiées. Avant: Ordonnance de formation en cours de révision. Orientation supplémentaire prévue (titre de travail): Comédie musicale. / Maintenant: Ordonnance de formation en procédure d'audition. Orientation supplémentaire prévue: Comédie musicale.

[Voir INFOformation&profession du 29.01.2020](#)

7.430.5.0

Directeur/trice des travaux du bâtiment dipl. (DF), préparation à l'examen

- Remarques modifiées. Avant: Règlement d'examen en consultation. Dénomination prévue: Directeur/trice des travaux (DF). / Maintenant: Sera remplacé par Directeur/trice des travaux (DF). Le nouveau règlement d'examen entre en vigueur le 01.01.2021.

Le nouveau règlement d'examen a été approuvé par le SEFRI.

[Voir INFOformation&profession du 29.01.2020](#)

7.430.6.0

Directeur/trice des travaux en génie civil dipl. (DF), préparation à l'examen

- Remarques modifiées. Avant: Règlement d'examen en consultation. Dénomination prévue: Directeur/trice des travaux (DF). / Maintenant: Sera remplacé par Directeur/trice des travaux (DF). Le nouveau règlement d'examen entre en vigueur le 01.01.2021.

Le nouveau règlement d'examen a été approuvé par le SEFRI.

[Voir INFOformation&profession du 29.01.2020](#)

7.616.10.0

Directeur/trice des ressources humaines (DF), préparation à l'examen

- Désignation modifiée. Avant: Responsable en ressources humaines (DF), préparation à l'examen
- Remarques effacées. Avant: Sera remplacé par Directeur/trice des ressources humaines (DF). Le nouveau règlement d'examen entre en vigueur le 01.01.2020.

Le nouveau règlement d'examen est entré en vigueur le 01.01.2020.

[Voir INFOformation&profession du 29.01.2020](#)

7.622.16.0	Instructeur/trice de la protection civile (BF), préparation à l'examen - Remarques effacées. Avant: Le nouveau règlement d'examen entre en vigueur le 01.01.2020. <i>Le nouveau règlement d'examen est entré en vigueur le 01.01.2020.</i>
7.710.29.0	Formation professionnelle IFFP (Master) - Remarques modifiées. Avant: La dénomination se réfère à la filière d'études bachelor proposée par l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP). L'IFFP vise son accréditation en tant que haute école pédagogique. Le projet de loi pour une nouvelle base légale a dans l'ensemble été accueilli favorablement par les participants à la procédure de consultation. Le Conseil fédéral a pris acte des résultats de la procédure de consultation le 26 juin 2019 et chargé le DEFR d'élaborer le message afférent au Parlement avant la fin de l'année 2019. / Maintenant: La dénomination se réfère à la filière d'études bachelor proposée par l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP). L'IFFP vise son accréditation en tant que haute école pédagogique. Le Conseil fédéral a transmis au Parlement, le 27 novembre 2019, un projet de loi sur la Haute école en formation professionnelle ainsi que le message y afférent. La nouvelle loi dote la future haute école d'une base légale sous la forme d'un acte d'organisation. Le Conseil fédéral fixera la date de son entrée en vigueur.
7.710.51.0	Formation professionnelle IFFP (Bachelor) - Remarques modifiées. Avant: La dénomination se réfère à la filière d'études bachelor proposée par l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP). L'IFFP vise son accréditation en tant que haute école pédagogique. Le projet de loi pour une nouvelle base légale a dans l'ensemble été accueilli favorablement par les participants à la procédure de consultation. Le Conseil fédéral a pris acte des résultats de la procédure de consultation le 26 juin 2019 et chargé le DEFR d'élaborer le message afférent au Parlement avant la fin de l'année 2019. / Maintenant: La dénomination se réfère à la filière d'études bachelor proposée par l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP). L'IFFP vise son accréditation en tant que haute école pédagogique. Le Conseil fédéral a transmis au Parlement, le 27 novembre 2019, un projet de loi sur la Haute école en formation professionnelle ainsi que le message y afférent. La nouvelle loi dote la future haute école d'une base légale sous la forme d'un acte d'organisation. Le Conseil fédéral fixera la date de son entrée en vigueur.

Thèmes généraux

Suppressions

Aucune

Nouveautés

Aucune

Modifications

Aucune